

Cote d'Ivoire/Référendum sur la Constitution L'opposition appelle au boycott

AFP

Abidjan/Côte d'Ivoire

La consultation, voulue par le président Alassane Ouattara, doit se tenir le 30 octobre.

L'OPPOSITION ivoirienne va boycotter le référendum du 30 octobre sur la nouvelle Constitution voulue par le président Alassane Ouattara, estimant qu'il s'agit d'un projet "rétrograde, démagogique et monarchique", selon l'expression du chef de l'opposition.

"Nous appelons tous nos militants, nos compatriotes à ne pas se sentir concernés par ce qui doit se passer le 30 octobre (...). Nous sommes dans la voie du boycottage", a lancé au nom de l'Alliance des forces démocratiques de Côte d'Ivoire (AFD-CI) Pascal Affi Nguessan, le président du Front populaire ivoirien (FPI), fondé par l'ancien président Laurent Gbagbo.

Le FPI tendance Abou Dramane Sangaré, l'aile dure du parti, qui est en

rupture avec la présidence du FPI, avait déjà appelé au boycottage alors que d'autres hommes politiques de l'opposition se sont aussi exprimés contre le projet.

"Il faut qu'ils (les Ivoiriens) réservent leur vote pour les élections législatives à venir - prévues avant la fin de l'année. Nous les appelons à se mobiliser massivement pour porter au parlement la majorité des députés de manière à ce que le FPI et l'AFD-CI aient les moyens juridiques et politiques pour abroger ce qui va se passer le 30 octobre et mettre en œuvre un projet constitutionnel qui soit fondateur de la paix, de l'unité nationale, de la démocratie et du progrès économique et social", a ajouté M. Affi Nguessan.

Pour le président Ouattara, le projet "tournera définitivement la page des crises successives" qui ont secoué ce pays et en finir avec l'"ivoirité", qui a empoisonné la vie de ce pays d'Afrique de l'Ouest pendant plus d'une décennie et manqué de le plonger dans la guerre civile. Le projet clarifie notamment les conditions d'éligibilité à

la présidence de la République.

"POUR QU'APRES LUI CE SERA TOUJOURS LUI" • En outre, il prévoit la création d'un poste de vice-président "élu en même temps" que le président et d'un Sénat, dont un tiers des membres sont nommés par le président. Il prévoit aussi l'institutionnalisation de la chambre des rois et chefs traditionnels ou une extension des compétences du Conseil économique et social avec l'ajout de compétences en matières culturelle et environnementale.

L'opposition s'est montrée hostile au projet dès sa genèse reprochant au pouvoir de ne pas être consulté ou associé à la démarche. « Comme quelqu'un l'a dit "Pourquoi se contenter de participer au digestif alors qu'on vous a exclu de l'entrée et du plat de résistance" », a ironisé hier M. Affi Nguessan.

Le président Ouattara "opère avec la Côte d'Ivoire comme un propriétaire vis-à-vis d'un patrimoine personnel. Ce qu'il nous propose c'est moins qu'une



Le chef de l'opposition ivoirienne Pascal Affi Nguessan : "Nous sommes dans la voie du boycottage."

Constitution, ce n'est même pas le règlement intérieur du RHDP (la coalition soutenant Ouattara), c'est son testament pour organiser la dévolution de son patrimoine à ses successeurs de manière à ce que ce patrimoine reste dans la famille (...) pour qu'après lui ce sera toujours lui", a ajouté M. Affi Nguessan.

Le président Ouattara a été réélu fin 2015 pour un deuxième et ultime quinquennat. Le FPI avait boycotté les législatives de 2011 et Pascal Nguessan avait participé à cette présidentielle remportée dès le premier tour par le pré-

sident sortant et boycottée par une partie de l'opposition.

La Côte d'Ivoire a connu une décennie de crise politico-militaire, marquée par une partition entre le Nord aux mains de la rébellion et le Sud contrôlé par le camp de M. Gbagbo.

Cette période troublée a culminé avec la crise post-électorale de 2010-2011, provoquée par le refus de M. Gbagbo de reconnaître la victoire de son rival Alassane Ouattara à la présidentielle de novembre 2010. Les violences avaient fait plus de 3 000 morts en cinq mois.

A travers le monde

• **Etats-Unis/Présidentielle.** La mise en garde d'Obama



"C'est la démocratie même qui est en jeu" dans l'élection présidentielle américaine du 8 novembre, a prévenu le président sortant Barack Obama hier lors d'une réunion de soutien à la candidate démocrate Hillary Clinton.

• **Israël/Diplomatie.** Tel Aviv suspend sa coopération avec l'Unesco

Israël a annoncé hier suspendre sa coopération avec l'Unesco au lendemain d'un vote d'une commission sur deux projets de résolution dénonçant en Israël comme niant le lien historique millénaire entre les juifs et Jérusalem.

• **Syrie/Conflit.** Alep : les bombes avant de nouveaux pourparlers

Les secouristes travaillaient sans relâche hier dans les quartiers rebelles de la ville syrienne d'Alep soumis à des bombardements du régime et de son allié russe, à la veille d'une réunion internationale en Suisse pour tenter de mettre fin au bain de sang.

• **Thaïlande/Deuil.** Les Thaïlandais à genoux au passage du convoi funéraire de leur roi



Des dizaines de milliers de Thaïlandais se sont mis à genoux hier à Bangkok au passage du convoi funéraire de leur roi, dont la mort ouvre une page de grande incertitude pour un royaume dont il était la clef de voûte depuis 70 ans.

• **Vatican/Religion.** Le pape n'ira plus Castel Gandolfo

Le pape François a définitivement renoncé aux fastes de son palais d'été de Castel Gandolfo, à 25 km au sud-est de Rome, en ouvrant ses appartements privés aux touristes, a annoncé hier le Vatican.

Afrique du Sud/Politique

La médiatrice espère une publication "urgente" du rapport contre Zuma

AFP

Pretoria/Afrique du Sud

LA médiatrice de la République sud-africaine Thuli Madonsela a souhaité hier, à la veille de la fin de son mandat, que sa successeuse ne tarde pas à publier son rapport sur les pratiques controversées du président Jacob Zuma à la tête de l'Etat.

"Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent que (cette) enquête n'est pas urgente", a affirmé Mme Madonsela lors d'une conférence de presse depuis ses bureaux dans la capitale Pretoria. "Cette question a créé tant de fractures au sein du gouvernement et du pays qu'il est nécessaire que l'enquête soit faite et rapidement pour dissiper tous

les nuages", a-t-elle ajouté. La médiatrice devait dévoiler lors de cette conférence de presse un rapport potentiellement explosif sur la famille d'hommes d'affaires Gupta, soupçonnée d'avoir imposé au chef de l'Etat la nomination de ministres ou de chefs d'entreprises publiques. Mais M. Zuma a saisi jeudi la justice pour empêcher sa publication.

"Nous avons volontairement accepté de ne pas publier ce rapport à cause des recours judiciaires", a justifié Mme Madonsela. "Ce n'est pas parce que parfois on a affaire à des gens sournois qu'il faut être nous-même sournois", a-t-elle poursuivi, précisant ensuite qu'elle ne visait pas particulièrement le président Zuma.

Outre celle du président, la

justice a aussi été saisie hier de plusieurs autres requêtes destinées à empêcher ou au contraire imposer la publication du rapport.

Elles seront examinées le 1er novembre par un tribunal de Pretoria.

Les accusations visant les Gupta, dont l'empire s'étend du secteur minier aux médias en passant par l'immobilier et l'ingénierie, empoisonnent depuis des mois M. Zuma.

S'il reconnaît être proche de la famille, le chef de l'Etat a toujours nié son influence dans ses décisions politiques. Mme Madonsela a refusé hier de répondre à toutes les questions sur le fond de son rapport qui, a-t-elle dit, a été placé "en sûreté dans un coffre".

La médiatrice de la Répu-



La médiatrice de la République Thuli Madonsela favorable à la publication urgente du rapport contre le président Jacob Zuma.

blique, qui a interrogé M. Zuma la semaine dernière, doit quitter officiellement ses fonctions ce samedi au terme d'un mandat de sept ans.

Au terme d'une longue bataille juridique, elle a obtenu

que le président Zuma rembourse une partie de l'argent public utilisé pour rénover sa propriété privée pour des travaux considérés comme relevant de son confort personnel.

Guinée-Bissau/Politique

Timides avancées vers un règlement de la crise

AFP

Conakry/Guinée

LES protagonistes de la crise politique en Guinée-Bissau ont conclu hier une réunion en Guinée voisine par un nouvel accord, sans parvenir dans l'immédiat à s'entendre sur le point essentiel, le choix d'un Premier ministre, selon un document consulté par l'AFP.

A l'ouverture de ces discussions à huis clos à Conakry le 11 octobre, le président guinéen Alpha Condé avait précisé qu'elles avaient "un triple objectif : la désignation d'un Premier ministre consensuel, la structure d'un gouvernement inclusif et la réintégration des 15 députés exclus" du parti au pouvoir, selon un communiqué.

Les acteurs de la crise politique qui secoue la Guinée-Bissau depuis plus d'un an ont

accepté le 10 septembre une proposition en six points présentée par des dirigeants de la région.

Sur le choix du Premier ministre "trois noms ont été donnés", dont un devrait s'imposer, a affirmé Alpha Condé lors de la séance de clôture, sans les révéler.

La Guinée-Bissau traverse des turbulences politiques depuis la destitution en août 2015 par le président José Mario Vaz de son Premier ministre

Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), auquel tous deux appartiennent.

L'accord conclu hier énonce le principe d'une "procédure consensuelle" pour choisir "un Premier ministre ayant la confiance du président" et devant rester en place jusqu'aux élections législatives de 2018. Le futur gouvernement inclusif sera constitué "selon le

principe de la représentation proportionnelle" des partis siégeant à l'Assemblée nationale mais pourra également comprendre des personnalités indépendantes et de la société civile, selon le texte.

L'accord, signé par le gouvernement, le président de l'Assemblée nationale, Cipriano Gassama, et l'ensemble des partis politiques, prévoit également "la réintégration effective des 15 députés dissidents" du PAIGC.